



Sainte-Martine

Entre terres et rivières



2022

POLITIQUE CULTURELLE

DATE D'ADOPTION:	8 novembre 2022
No DE RÉOLUTION :	2022-11-148
DATE RÉVISÉE :	



REMERCIEMENTS

Nous remercions tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette première politique culturelle. Votre générosité et votre créativité ont été essentielles à la réussite de cet ambitieux projet.

Nous tenons à souligner l'importante implication d'Eveline Boulanger, Coordinatrice bibliothèque, culture et patrimoine, ainsi que celle des premiers citoyens à s'impliquer au sein d'un Comité culturel consultatif provisoire de Sainte-Martine : Pierre Germain, Yannick Jutras, Laurent Lazure, Réjean Loiseau, Guylaine Myre, Louise Page, Louis-André Paquette.

Finalement, nous tenons à remercier madame Maude Laberge, mairesse de 2014 à 2021, madame Mélanie Lefort, mairesse, madame Hélène Hamelin, directrice générale de 2019 à 2022 et monsieur Daniel LeBlanc, directeur général ainsi que l'ensemble des membres des deux conseils municipaux pour leur soutien et leur confiance au cours de la réalisation des travaux.



VISION

En 2017, la Municipalité de Sainte-Martine se dotait d'un outil de réflexion sur ses enjeux actuels et ses axes de développement. Cet outil fait état d'une vision de développement de la Municipalité, formulée ainsi :

« Sainte-Martine, une municipalité caractérisée par un milieu de vie sain, actif et en santé, attachée à ses racines rurales et son noyau villageois et qui s'insère dans la communauté des municipalités du XXI^e siècle. »[1]

Une des assises de cette politique culturelle est d'abord cette vision d'avenir, puis une vision actualisée du cadre de vie futur souhaité par les Martinois. Cette vision a été précisée lors de la première consultation publique portant sur la culture à Sainte-Martine, tenue le 29 mai 2019. Soulignons que des éléments la composant caractérisent déjà la vie à Sainte-Martine.

[1] Municipalité de Sainte-Martine, 2017. Principes et orientations 2017-2021. p.10

« DANS 10 ANS, SAINTE-MARTINE SERA... »

- Composée d'une communauté inclusive où un fort sentiment d'appartenance se sera développé.
- Caractérisée par son esprit villageois, qu'on remarquera par les nombreuses initiatives citoyennes, l'entraide et le bénévolat.
- Un territoire où on trouve une nature abondante, préservée par une communauté soucieuse de la protection de son environnement.
- Une municipalité où l'art embellit l'environnement.
- Une municipalité où le loisir culturel, sous toutes ses formes, colore et élargit les horizons du quotidien de tous les citoyens.
- Un lieu où le patrimoine, préservé et mis en valeur, inspirera la communauté dans l'écriture de ses prochaines pages d'histoire.

PRINCIPES DIRECTEURS

LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET DE POLITIQUE CULTURELLE, PAR LE SONDAGE ET LA CONSULTATION PUBLIQUE, CINQ GRANDS PRINCIPES EN SONT RESSORTIS MAJORITAIREMENT.

Sentiment d'appartenance

Sainte-Martine, reconnaît que la culture permet de mieux comprendre qui nous sommes, de nous rassembler et d'imaginer le monde de demain. Autrement dit, la culture est un puissant outil permettant la création et la consolidation du sentiment d'appartenance chez les citoyens.

Équité intergénérationnelle

Sainte-Martine protège le patrimoine et la diversité culturelle d'aujourd'hui dans le but que les générations futures puissent en jouir.

Équité intragénérationnelle, inclusive

Sainte-Martine aspire à ce que tous les Martinois puissent avoir accès à une offre culturelle de qualité, et ce, peu importe leur âge, leur identité de genre, leur origine, leur situation géographique ou leur situation économique.

Protection de l'environnement

Sainte-Martine tend à ce que les activités culturelles organisées sur le territoire aient une faible empreinte écologique. Surtout, elle entend se servir du développement culturel pour contribuer activement à la protection de l'environnement dans une optique de développement durable.

Implication citoyenne

Sainte-Martine, entend collaborer avec ses citoyennes/ citoyens dans la création et la réalisation d'activités culturelles en les invitant à participer à leur réalisation, en les impliquant dans les processus décisionnels et en appuyant autant que possible leurs initiatives. Le développement culturel d'une communauté est le résultat des gestes posés par chacun de ses membres.



ORIENTATIONS

Les orientations ci-dessous sont une voie pour la réalisation du cadre de vie souhaité pour Sainte-Martine dans une horizon de 10 ans. Elles confirment que le développement culturel est un puissant outil de développement local.

Ces orientations constituent la base de la première politique culturelle de Sainte-Martine. Elles se déclinent en une série d'objectifs stratégiques à atteindre, auxquels seront associées des actions prioritaires.

1. AMÉNAGEMENT DES LIEUX DE CRÉATION ET D'ACTIVATION CITOYENNE

Favoriser l'inclusion de tous les citoyens en améliorant des espaces de rencontre où la culture s'expérimente, se partage, se vit.

En deux décennies seulement, la population de Sainte-Martine a presque doublé. Les nouveaux résidents ont un profil sociodémographique différent et s'installent dans les nouveaux quartiers, situés en périphérie du noyau d'occupation historique. Cette croissance rapide a entraîné certaines scissions au sein du tissu social. D'où l'importance que les initiatives rallient les anciens et les nouveaux résidents.

Les nombreuses initiatives municipales visent l'intégration des nouveaux résidents. De plus, l'inclusion de tous est une priorité pour l'administration municipale et la culture est un vecteur de réussite. Le développement culturel vise, entre autres, la création d'espaces de dialogue et de partage.

En 2017, Sainte-Martine s'est dotée d'une nouvelle bibliothèque municipale qui a pour effet de bonifier les lieux culturels ou communautaires existants. L'importance de maintenir ou de créer des lieux propices à la création, à la diffusion de la culture dans les milieux de vie est un incontournable.

2. DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

Développer une offre culturelle de proximité qui soit variée et accessible

Depuis plusieurs années, la municipalité essaie de développer une plus grande offre culturelle variée qui vise l'accessibilité pour tous. Cette accessibilité se veut au point de vue de la diversité des individus quant à leur goût, leur environnement, leur besoin et leur portefeuille.

Le développement graduel d'une offre culturelle variée et accessible est un des éléments clé dans le développement actuel et futur de Sainte-Martine. Cela se décline sur deux plans, à savoir l'accroissement de l'offre de loisirs culturels de proximité ainsi que l'accès à des productions artistiques de qualité sur le territoire (expositions, spectacles, art public, etc.).

Le développement de ces offres gagnera à être supporté par trois principes : l'importance d'une diffusion efficace des programmations et des services, la nécessité d'effectuer une rétroaction auprès des citoyens concernant leurs expériences culturelles (engager un dialogue continu avec eux) ainsi que la création de liens dans chaque milieu de vie.





3. ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ CULTURELLE

Œuvrer à ce que tous les Martinais disposent des moyens nécessaires pour participer pleinement à la vie culturelle de la municipalité.

Dans toutes les communautés, on retrouve certains segments de population qui participent peu à la vie de la communauté, et conséquemment à sa vie culturelle. La faiblesse de cet engagement peut être liée à des causes diverses : isolement géographique, mobilité, condition physique, âge, niveau de scolarité, sentiment d'appartenance à la communauté, accès à l'information, etc.

Comme le précise l'Agenda 21 de la culture du Québec, chaque citoyen a le droit d'accéder et de participer à la vie culturelle, à l'expression de sa culture et à la construction de son identité. Les municipalités du monde entier sont responsables de supporter le développement de la citoyenneté culturelle sur leur territoire, et ce, dans une optique de développement local durable.

Le développement culturel de la municipalité passera par des stratégies, des actions orientées vers l'accessibilité et la diversité pour que chaque citoyen se sente concerné.

4. PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de Sainte-Martine dans une optique de développement local durable

Le patrimoine culturel de Sainte-Martine est composé d'immeubles, de lieux, d'objets et d'archives. Mentionnons, à titre d'exemple, les bâtiments patrimoniaux majoritairement regroupés aux abords de la rue Saint-Joseph (dont la Maison Pierre-Rousselle), les diverses infrastructures religieuses, de même que les artefacts et les documents conservés au musée municipal.

Le patrimoine naturel martiniais est quant à lui composé des berges de la rivière Châteauguay et de paysages agraires.

La conservation et la mise en valeur de ces patrimoines ont de multiples usages. D'abord, ils permettent de s'unir autour d'un héritage et d'une mémoire commune, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance. Ensuite, cela permet de construire le monde de demain en s'inspirant des réussites et des erreurs du passé.

À Sainte-Martine, il importe de considérer l'aménagement culturel dans la planification et l'encadrement du développement du territoire (schéma d'aménagement, comité consultatif d'urbanisme, plan d'intégration et d'implantation architecturale), et ce, notamment dans l'optique de conserver et mettre en valeur les divers patrimoines de la municipalité de manière cohérente et efficace.





5. PARTENARIATS ET RAYONNEMENT

Développer des partenariats et des environnements favorables à son développement culturel

Le développement culturel d'un territoire nécessite inévitablement l'utilisation de ressources financières, humaines et matérielles. La municipalité de Sainte-Martine dispose déjà d'une partie de ces ressources, et a accès à divers supports gouvernementaux.

Afin d'augmenter la croissance et la diversité culturelle, une collaboration avec les bénévoles, les organismes déjà implantés, les artistes, les entreprises situées à Sainte-Martine et les municipalités voisines est un gage de pérennité. Il importe donc de mettre en place des stratégies pour renforcer et développer cet écosystème de partenaires.



3 FACTEURS DE SUCCÈS POUR CHACUNE DES ORIENTATIONS

1. COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC LES CITOYENS

Communiquer et diffuser efficacement les programmations d'activités culturelles et les différents services culturels offerts à l'ensemble de la population.

2. OBTENIR DE LA RÉTROACTION

Il est essentiel de mettre en place des mécanismes simples et efficaces de récolte des commentaires des citoyens. L'objectif est de créer un dialogue avec eux afin de comprendre quelles sont leurs préférences, leurs attentes, leurs contraintes et leur niveau de satisfaction quant aux activités offertes par la municipalité et ses partenaires.

3. S'ADAPTER EN CONTINU ET DEMEURER FLEXIBLES

Amasser de l'information sur les citoyens et sur l'impact des activités culturelles organisées par Sainte-Martine a pour but de permettre à l'administration municipale de s'adapter en continu. Si une initiative n'a pas produit l'effet escompté, il importe d'y apporter des modifications le plus rapidement possible. Demeurer agiles et flexibles est essentiel, surtout dans l'optique où les ressources disponibles pour le développement culturel sont limitées.



PLAN D'ACTION

Orientation 1

AMÉNAGEMENT DES LIEUX DE CRÉATION ET D'ACTIVATION CITOYENNE

Créer, à partir des espaces existants, des espaces appropriés au développement de l'offre culturelle et aux rencontres entre citoyens.

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
1.1 Structurer les espaces existants de la municipalité pour la tenue d'événements, d'ateliers de création, de formations et pour l'expérimentation	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction de lignes directives pour structurer et améliorer les lieux de création et d'activation citoyenne.• Discussions avec gestionnaires de lieux (lorsque le lieu n'est pas la propriété de la municipalité) pour la création d'ententes d'utilisation pour le développement de l'offre culturelle.	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement des lieux (légers ajustements aux espaces, intégration de mobilier lorsque requis, etc.) selon le plan directeur.• Arrimage entre l'aménagement des lieux et le développement de la programmation culturelle de Sainte-Martine	<ul style="list-style-type: none">• Bonifier les lieux en fonction de l'évolution de l'offre culturelle• Évaluer la possibilité de créer d'autres lieux
1.2 Inclure la dimension culturelle aux démarches d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Mettre de l'avant la collaboration entre les différents acteurs : Urbanisme, MRC, patrimoine et travaux publics afin d'avoir une vue d'ensemble optimale.	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer que la création de nouveaux lieux culturels soit en adéquation avec les objectifs du plan d'urbanisme de Sainte-Martine	

Orientation 2

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

Développer graduellement une offre culturelle qui soit variée et accessible

Objectifs stratégiques	Actions année 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
<p>2.1 Développer l'offre de loisirs culturels (grand public et familles), en adéquation avec les préférences, intérêts et contraintes des Martinois, les Martinoises</p>	<ul style="list-style-type: none">• Offrir davantage d'activités en loisirs culturels visant le grand public et les familles• Assurer la présence de la culture au quotidien afin de rejoindre les Martinois là où ils sont.• Développer des mécanismes afin de connaître la rétroaction des citoyens	<ul style="list-style-type: none">• Ajuster la programmation en fonction des résultats de l'année précédente et des commentaires des usagers.• Offrir davantage d'activités en loisirs culturels	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'offre culturelle variée pour tous dans le but d'augmenter la consommation de culture
<p>2.2 Offrir un plus grand accès à des productions artistiques professionnelles et amateurs</p>	<ul style="list-style-type: none">• Exposer le travail d'un artiste professionnel en arts visuels• Présenter davantage de productions d'artistes professionnels dans d'autres sphères (arts de la scène, danse, musique)	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les expositions en arts visuels.• Planifier et commencer à doter les espaces publics d'œuvres d'art• Évaluer la possibilité de faire un parcours d'œuvres d'art représentant le milieu agricole en collaboration avec les agriculteurs	<ul style="list-style-type: none">• Continuer l'implantation d'œuvres d'art dans les espaces publics• Démarrer le projet de parcours d'œuvres d'art et bonifier chaque année toujours en collaboration avec les agriculteurs

Orientation 2 (Suite)

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

Développer graduellement une offre culturelle qui soit variée et accessible

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
2.3 À l'intérieur des fêtes municipales, incorporer des événements culturels	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter progressivement l'offre culturelle à l'intérieur des fêtes municipales.	<ul style="list-style-type: none">• Planifier la tenue d'un événement festif où la culture sous toutes ses formes (danse, musique, théâtre, arts visuels, médiation, livres...) est prédominante	<ul style="list-style-type: none">• Si possible, offrir davantage d'événements de ce type par année, en collaboration avec une ou des municipalités des environs et des promoteurs privés

Orientation 3

ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ CULTURELLE

Œuvrer à ce que tous les Martinois disposent des moyens pour participer pleinement à la vie culturelle de la municipalité.

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
3.1 Participation et inclusion des aînés	<ul style="list-style-type: none">• Développer un partenariat avec un (ou des) organisme œuvrant auprès des aînés de Sainte-Martine• Organiser des cafés-causerie avec des groupes d'aînés afin de bien cerner leurs besoins en termes d'activités culturelles	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir une programmation d'activités culturelles favorisant l'inclusion des aînés et pouvant être offertes ou consommées à domicile (location de matériel ou autres)• Préparer et distribuer de la documentation imprimée sur les activités	<ul style="list-style-type: none">• Implanter une programmation d'activités culturelles favorisant l'inclusion des aînés et pouvant être offertes ou consommées à domicile (location de matériel ou autres)• Réaliser davantage d'activités culturelles par année dont certaines avec une offre de transport
3.2 Participation et inclusion des adolescents	<ul style="list-style-type: none">• Faire équipe avec un (ou des) organisme œuvrant auprès des adolescents de la municipalité• Réaliser des activités culturelles spécifiquement pour les adolescents• Consulter les adolescents par divers moyens	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer d'une programmation en lien avec les consultations• Réaliser davantage d'activités culturelles destinées spécifiquement aux adolescents	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir les activités culturelles et modifier selon les besoins• Avec la supervision d'un artiste professionnel, créer une œuvre en art public (murale ou autres)

Orientation 3 (Suite)

ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ CULTURELLE

Œuvrer à ce que tous les Martinois disposent des moyens pour participer pleinement à la vie culturelle de la municipalité.

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
<p>3.3 Veiller à ce que la situation économique des individus ne freine pas leur participation à la vie culturelle de Sainte-Martine.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Travailler conjointement avec l'organisme Action familles (ou autre organisation ayant le mandat d'accompagner les familles et individus aux prises avec des difficultés financières)• Organiser des activités de qualité en tenant compte du pouvoir d'achat et offrir la gratuité le plus possible	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un système de promotion d'activités gratuites de tout le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry• Organiser des concours, tirages de prix culturels offerts sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry• Adapter le plus possible des activités culturelles et la manière dont on les promeut, afin d'en augmenter l'accessibilité pour les citoyens (gratuité de location de matériel ou autres)	<ul style="list-style-type: none">• Bonifier le système de promotion d'activités gratuites de tout le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Orientation 4

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de Sainte-Martine dans une optique de développement durable

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
4.1 Conservation et mise en valeur du patrimoine architectural	<ul style="list-style-type: none">• Valider avec la MRC et mettre à jour l'inventaire du patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none">• Tenir des activités de sensibilisation au patrimoine bâti• Identification des bâtiments en danger en accord avec le service de l'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer la faisabilité de l'implantation de mesures de protection des bâtiments patrimoniaux en danger en utilisant le PIIA comme levier• Continuer les activités de mise en valeur et de sensibilisation
4.2 Conservation et mise en valeur du patrimoine matériel (objets, statues...) et immatériel (mémoire)	<ul style="list-style-type: none">• Inventorier le matériel• Établir des lignes directrices pour la conservation des dons ou des prêts de matériel• Inclure la notion du patrimoine si possible dans les événements	<ul style="list-style-type: none">• Présenter un projet annuel 100 % patrimoine• Assurer l'entreposage adéquat du matériel• Tenir des activités de sensibilisation et de connaissances (histoire, généalogie...)	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer d'une continuité et d'une transmission de la mémoire (activités, documentation, panneaux historiques, plaques...)
4.3 Accompagner la Société du patrimoine dans l'optimisation de ses activités et de l'utilisation de ses espaces.	<ul style="list-style-type: none">• Créer une entente entre la Société du patrimoine (musée) et la municipalité• Assister la Société du patrimoine dans sa programmation annuelle	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer d'une conservation optimale des collections muséales, en fonction des moyens dont dispose la municipalité• Consulter la Société du patrimoine et réviser si nécessaire la programmation annuelle en fonction d'une optimisation de l'utilisation des espaces du musée	<ul style="list-style-type: none">• Analyser les ressources disponibles professionnelles en muséologie (MRC ou externe)

Orientation 4 (Suite)

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de Sainte-Martine dans une optique de développement durable

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
4.4 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel et paysager		<ul style="list-style-type: none">• Premières discussions et collaboration avec la MRC sur le patrimoine naturel et les paysages culturels de Sainte-Martine et avec le conseil municipal, dans l'optique d'identifier des éléments à protéger ou mettre en valeur au besoin	<ul style="list-style-type: none">• Activités de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine naturel et paysager• Création de ponts entre les activités de protection du patrimoine paysager et celles de protection du patrimoine culturel
4.5 Préservation du patrimoine archéologique		<ul style="list-style-type: none">• Valider avec les orientations du conseil municipal• Plan des mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none">• Activer les outils de protection du patrimoine archéologique fournis par la MRC

Orientation 5

PARTENARIATS ET RAYONNEMENT

Développer des partenariats et consolider le leadership de Sainte-Martine en termes de développement culturel

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
<p>5.1 Se doter d'un Comité de suivi de la politique culturelle qui soit représentatif de la population</p>	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion sur la composition du comité, incluant les règles de recrutement• Recrutement des membres• Suivi de la politique culturelle	<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la politique culturelle	<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la politique culturelle
<p>5.2 Consolider et développer l'écosystème actuel de partenaires culturels</p>	<ul style="list-style-type: none">• Se doter d'un bottin d'artistes de la municipalité et du territoire de la MRC• Concevoir une stratégie de consolidation du réseau de bénévoles• Identifier les besoins non comblés par les ressources culturelles actuelles• Encourager les propositions de projets de la part de promoteurs privés.	<ul style="list-style-type: none">• Structurer et bonifier si possible le support offert aux organismes locaux ayant un mandat culturel• Faciliter et mettre en valeur le travail des bénévoles de Sainte-Martine (consolider le réseau)	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir et activer une stratégie d'attraction d'artistes professionnels sur le territoire

Orientation 5 (Suite)

PARTENARIATS ET RAYONNEMENT

Développer des partenariats et consolider le leadership de Sainte-Martine en termes de développement culturel

Objectifs stratégiques	Actions années 1 et 2	Actions années 3 et 4	Actions années 5 et 6
<p>5.3 Créer des partenariats variés avec les municipalités environnantes dans l'optique d'augmenter le développement culturel de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none">• Premières discussions afin de cerner les besoins des municipalités des environs en termes d'offres culturelles	<ul style="list-style-type: none">• Développer des offres conjointes avec d'autres municipalités afin de rejoindre un plus large public• Partager des services ou des ressources pour économiser des coûts	<ul style="list-style-type: none">• Structurer les partenariats en fonction des expériences des deux dernières années